



HABILITATION ELECTRIQUE - NON ELECTRICIEN NIVEAUX B0 H0 HOV

1 jour (exécutant) + 0.5 jour (chargé de chantier) - 7h (exécutant) ou 10h50 (chargé de chantier)

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Formation en présentiel

PRÉREQUIS

Aucun en électricité

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PUBLIC

Exécutant (B0, H0, HOV) : Personne assurant des opérations sous la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé d'opérations spécifiques ou d'un chargé de chantier, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement.

Chargé de chantier (B0, H0, HOV) : Personne chargée d'assurer la direction des travaux non électriques soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement. Elle assure la surveillance de son personnel et participe à la mise en application des procédures de préparation, d'accès, de suivi et de contrôle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maxi

ACCESSIBILITE DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

<https://www.idea-formation.fr/accessibilite-handicap/>

RÉFÉRENCES REGLEMENTAIRES

Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail
Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail

Opérations électriques : Norme NF C 18-510

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est validée après signature de la convention

DELAI D'ACCES

Pour les formations en inter-entreprises, consulter notre planning en ligne, pour les formations en intra-entreprise Calendrier sur demande.

LIEU DE FORMATION

En nos locaux d'Aix-en-Provence

ou

Dans les locaux de l'entreprise

DATES

Calendrier sur demande

TARIFS NETS DE TAXES (non assujetti à la TVA)

Inter-entreprises ou Intra-entreprise

150€/jour/personne. Tarif en intra, nous consulter.

CONTACT :

04 42 50 57 80

formation@idea-formation.fr

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés et nombreux outils pratiques
- Élaboration d'outils de planification
- Études de cas

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection. Installations dans notre centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. Ordinateurs, Wifi, imprimante multifonctions, vidéoprojecteur, Écran, Paperboard, support de formation Vidéo projecteur + PC + films INRS Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage

METHODES ET MODALITES D'ÉVALUATION

Avant l'inscription, un dossier d'information habilitation électrique est envoyé à notre client ou au stagiaire, en cas d'inscription individuelle. Ce dossier comprend une fiche de renseignements individuelle à nous retourner avant la formation du ou des stagiaires. En cours de formation, le stagiaire et le formateur valident ensemble les acquis.

• Suivi de la formation

- Feuilles de présence émargées par le(s) ou le(s) stagiaire(s) et le formateur

- Evaluation à chaud en fin de formation

- Evaluation du formateur en fin de formation

• **Acquisition des compétences** : le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation publié par un éditeur spécialisé

VALIDATION DE LA FORMATION

- Certificat de réalisation remis au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Un avis d'habilitation est envoyé à la fin de la formation.

PÉRIODICITÉ

3 ans (recommandé)

DURÉE JOURS RECYCLAGE

1

Doc610/v1



HABILITATION ELECTRIQUE - NON ELECTRICIEN NIVEAUX B0 H0 HOV

1 jour (exécutant) + 0.5 jour (chargé de chantier) - 7h (exécutant) ou 10h50 (chargé de chantier)

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Formation en présentiel

PROGRAMME

Module « Tronc commun » :

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module « B0 H0 HOV - Exécutants de travaux d'ordre non électrique » :

- Acteurs concernés par les travaux
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » :
- Autorisations et interdictions
- Définition des zones de travail qui ont été définies

PROGRAMME (suite)

- Application des prescriptions
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « B0 H0 HOV - Chargé de chantier non électrique » :

- Documents et acteurs concernés par les travaux (utilisation des documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction)
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » :
- Autorisations et interdictions
- Définition et mise en place des zones de travail
- Application des instructions de sécurité
- Surveillance d'un chantier au regard du risque électrique
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Evaluations et bilan de la formation